

La crise politique que traverse la Côte d'Ivoire depuis les événements de Tabou en 1999, les élections de 2000 et la rébellion de septembre 2002 a conduit au retour massif de burkinabè installé dans ce pays depuis des décennies pour certains. On estime à près de 400 000 (selon le Comité national de secours d'urgence) le nombre de burkinabè rentré soit par les convois officiels de rapatriement à travers de *l'opération bayiiri* ou par leurs propres moyens suite aux troubles en Côte d'Ivoire. Les régions situées dans la partie Ouest du pays (les hauts bassins, les cascades) et sud-ouest du pays ont accueilli le plus grand nombre de ces "rapatriés" ; soit environ 40% (proportions cumulées des provinces de Houët, Comoé, Poni, Nounbiel). Dans ces régions par ailleurs considérées des grands fronts d'accueil des migrants internes, les rapatriés se sont majoritairement installés en milieu rural par le biais des procédures locales d'accueil de l'étranger et d'accès à la terre, mais aussi grâce à l'intervention de l'administration locale qui, outre les appuis matériels, a surtout sensibilisé les acteurs locaux à l'accueil et à l'insertion de ces rapatriés.

Les zones d'accueil de l'ouest et du sud-ouest se caractérisent donc aujourd'hui par une forte augmentation de population, mais surtout adoption plus ou moins généralisée de nouvelles pratiques agricoles importées des zones forestières de la Côte d'Ivoire comme la culture de l'anacarde, du riz, et une augmentation des surfaces emblavées, du cheptel, etc.

Mais depuis ces 4 ou 3 dernières années on observe des grands mouvements de retour des rapatriés dans les zones précédemment fuies en Côte d'Ivoire. Dans les zones frontalières comme Niangoloko, on estime à plus de 60% la proportion des rapatriés repartis en Côte d'Ivoire depuis 2006. Ces retours ne sont cependant pas définitifs, mais se caractérisent par des va-et-vient saisonniers avec une répartition de la main d'œuvre entre la Côte d'Ivoire, le milieu rural et le milieu urbain dans les zones d'accueil burkinabè où ces rapatriés investissent respectivement dans l'agriculture et le commerce.

Ces va-et-vient des rapatriés, la diversification des zones d'activité et d'implantation et la multirésidentialité qu'elles impliquent inscrivent la migration entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire d'une part et entre le milieu rural et le milieu urbain au Burkina d'autre part dans une dynamique nouvelle qui peut être qualifiée de circulaire. Il s'agit d'une reconstruction des rapports aux lieux de résidence dont les incidences peuvent s'analyser au niveau économique, sociale, politique, etc. Mais c'est surtout sur le plan social et politique, à travers les réseaux sociaux qui se construisent dans cette migration circulaire, la reconfiguration des relations intercommunautaires et les transformations dans la gouvernance politique locale que nous analyserons ces incidences

Les données qui serviront de base à l'analyse dans cette communication seront essentiellement qualitatives. Elles ont été collectées dans les régions des cascades et du sud-ouest en 2007 par le projet «Fond de solidarité Prioritaire» (FSP) de l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP).

Deux approches seront utilisées dans l'analyse de ces données. La première approche sera celle par les stratégies et les pratiques et consistera à relever dans les discours des enquêtés les pratiques en œuvre dans cette migration circulaire, les stratégies et les réseaux dans lesquels elle s'opère et les enjeux qui les suscitent d'une part, et d'autre par les mutations qu'elle engendre dans les relations intercommunautaires, dans la gestion politique locale, etc.

Cette approche sera complétée par une analyse des perceptions et représentations qui fondent les pratiques et sous-tendent les relations des rapatriés à leurs différents lieux de résidence.

Les résultats attendus de ces analyses sont de renseigner sur

- les enjeux dont cette recomposition des rapports aux lieux de résidence est la réponse ;
- les stratégies et réseaux migratoires qui émergent à partir de cette reconstruction
- leurs incidences sur les relations intercommunautaires entre autochtones et rapatriés d'une part et entre rapatriés et migrants internes d'autre part ;
- leurs incidences sur la gouvernance politique locale

